



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le vendredi 20 décembre 2013 à 9 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, DIANE PERRON, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Étaient absents, la conseillère **MARIE-ÈVE LAGACÉ** et le conseiller **LOUIS VILLENEUVE**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Me **STÉPHANIE DÉRASPE**, greffière adjointe, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2013-12-752 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 20 décembre 2013
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **RÈGLEMENTS**
 - A.M. 5.1 Avis de motion – Règlement 856-09-2013 modifiant le Règlement numéro 856-2002, tel qu'amendé, afin de prolonger la durée du programme de revitalisation du secteur d'Adamsville
6. **AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
 - 6.2 TRAVAUX PUBLICS
 - 6.3 SERVICES TECHNIQUES
 - 6.4 LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

- 6.5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.6 GREFFE
- 6.7 URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8 DIRECTION GÉNÉRALE
- 6.9 RESSOURCES HUMAINES
7. **DIVERS**
8. **DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
9. **AFFAIRES NOUVELLES**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2013-12-753 11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2013-12-752

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 20 décembre 2013, tel que soumis.

ADOPTÉE

A.M.

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 856-09-2013,
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 856-2002, AFIN DE
PROLONGER LA DURÉE DU PROGRAMME DE REVITALISATION
DU SECTEUR D'ADAMSVILLE**

Madame **ANIE PERRAULT** donne avis de motion, conformément à la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, à l'effet que le règlement numéro 856-09-2013 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 856-2002, tel qu'amendé, afin de prolonger la durée du programme de revitalisation du secteur d'Adamsville », sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Madame **ANIE PERRAULT** demande une dispense de lecture dudit projet de règlement dont copie est remise à chacun des membres du conseil assistant à la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2013-12-753

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR **PIERRE DISTILIO**
APPUYÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 9h08.

ADOPTÉE

STÉPHANIE DÉRASPE, GREFFIÈRE ADJOINTE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 13 janvier 2014.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

STÉPHANIE DÉRASPE, GREFFIÈRE ADJOINTE